



**UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)
ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE
ESPACES, CULTURES ET DEVELOPPEMENT**



**Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise
Agricole (LaGREA)**

***Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement
(J_GRAD)***



ISSN : 1840-9962

N°001, juin 2024

Volume 5

INDEXATIONS INTERNATIONALES

https://j_grad-sjifactor.com

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23787>

IMPACT FACTOR DE J-GRAD: SJIF 2024: 5.072

Previous evaluation SJIF

SJIF Impact Factor

2023: 3.599

2022: 3.721

2021: 3.686

2020: 3.243

The journal is indexed in: SJIFactor.com

URL : <http://j-grad.org/accueil/>

DOI 10.5281/zenodo.11561806

J_GRAD visible sur :

- [Google scholar](#)
- [academia.edu](#)
- [issuu](#)
- [orcid](#)

COMITE DE PUBLICATION

- Directeur de Publication** : Professeur Moussa GIBIGAYE
Rédacteur en Chef : Professeur Bernard FANGNON
Conseiller Scientifique : Professeur Brice SINSIN

COMITE SCIENTIFIQUE

- | | |
|--|---|
| BOKO Michel (UAC, Bénin) | TCHAMIE Thiou Komlan, Université de Lomé (Togo) |
| SINSIN Brice (UAC, Bénin) | SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal) |
| ZOUNGRANA T. Pierre, Université de Ouagadougou, (Burkina Faso) | OGOOWALE Euloge (UAC, Bénin) |
| AFOUDA Fulgence (UAC, Bénin) | HOUNDENOU Constant (UAC, Bénin) |
| AGBOSSOU Euloge (UAC, Bénin) | CLEDJO Placide (UAC, Bénin) |
| TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin) | CAMBERLIN Pierre, Université de Dijon (France) |
| TOHOZIN Antoine Yves (UAC, Bénin) | OREKAN Vincent O. A. (UAC, Bénin) |
| KOFFIE-BIKPO Cécile Yolande (UFHB, Côte d'Ivoire) | ODOULAMI Léocadie (UAC, Bénin) |
| GUEDEGBE DOSSOU Odile (UAC, Bénin) | KAMAGATE Bamory, Université Abobo-Adjamé, UFR-SGE (Côte d'Ivoire) |
| OFOUEME-BERTON Yolande (UMN, Congo) | YOUSSAOU ABDOU KARIM Issiaka (UAC, Bénin) |
| CHOPLIN Armelle (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France) | HOUINATO Marcel, (UAC, Bénin) |
| SOKEMAWU Koudzo (UL, Togo) | BABATOUNDE Sévérin (UAC, Bénin) |
| VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin) | |

COMITE DE LECTURE

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin), DOSSOU GUEDEGBE Odile (UAC, Bénin), TOHOZIN Antoine (UAC, Bénin), VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin), VIGNINOUS Toussaint (UAC, Bénin), GIBIGAYE Moussa (UAC, Bénin), YABI Ibouaïma (UAC, Bénin), ABOUDOU, YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou (UP, Bénin), AROUNA Ousséni (UNSTIM, Bénin), FANGNON Bernard (UAC, Bénin), GNELE José (UP, Bénin), OREKAN Vincent (UAC, Bénin), TOKO IMOROU Ismaïla (UAC, Bénin), VISSOH Sylvain (UAC, Bénin), AKINDELE A. Akibou (UAC, Bénin), BALOUBI David (UAC, Bénin), KOMBIENI Hervé (UAC, Bénin), OLOUKOÏ Joseph (AFRIGIS, Nigéria), TAKPE Auguste (UAC, Bénin), ABDOULAYE Djafarou (UAC, Bénin), DJAUGA Mama (UAC, Bénin), NOBIME Georges (UAC, Bénin), OUASSA KOUARO Monique (UAC, Bénin), GBENOU Pascal (UAC, Bénin), TOGBE Codjo Timothée (UAC, Bénin), KADJEBIN Roméo (UAC, Bénin), GUEDENON D. Janvier (UAC, Bénin), SABI YO BONI Azizou (UAC, Bénin), DAKOU B. Sylvestre (UAC, Bénin), TONDRO MAMAN Abdou Madjidou (UAC, Bénin) ADJAKPA Tchékpo Théodore (UAC, Bénin)

ISSN : 1840-9962

Dépôt légal : N° 12388 du 25-08-2020, 3ème trimestre Bibliothèque Nationale Bénin

SOMMAIRE		
N°	TITRES	Pages
1	ZONGO Abdoul Rasmané, YARGA Hahadoubouga Paul, OUÉDRAOGO Lucien, YAMÉOGO Lassané : <i>Gestion des conflits dans les zones pastorales au Burkina-Faso</i>	3-19
2	ADAM Youssoufou, DAKOU Bio Sylvestre, TONDRO MAMAN Abdou Madjidou : <i>Gouvernance de l'espace transfrontalier Bénin-Niger</i>	20-36
3	ASSUE Yao Jean-Aimé, COULIBALY Mariam : <i>Dysfonctionnement du système éducatif et effectifs pléthoriques dans la ville de Korhogo (Nord de la Côte d'Ivoire)</i>	37-48
4	EL-HADJI BIAOU Kérékou Salissou, ADJAKPA Théodore, DJESSONOU Franco-Néo Camus, ADJAKPA Cyrille, VISSIN Expédit Wilfrid, YABI Ibouaïma : <i>Indicateurs des changements climatiques dans les communes de Ouake et Copargo au Nord-Ouest du Bénin (Afrique de l'Ouest)</i>	49-62
5	ASSOUNI Janvier, GOUNOU Zénabou, KISSIRA Aboubakar : <i>Femmes et foncier rural dans la commune de Ségbana</i>	63-75
6	NOBIME Georges : <i>Promotion de l'écotourisme : appui à la conservation de la biodiversité au Bénin</i>	76-82
7	COULIBALY Tiécoura Hamed: <i>Activité agricole et occupation du sol dans le département de Tabou de 1986 à 2023 (sud-ouest ivoirien)</i>	83-95
8	ABOU Mouritala, DAKOU Bio Sylvestre, TONDRO MAMAN Abdou Madjidou, ABDOULAYE Awali : <i>Perspectives sur l'état de la sécurité alimentaire des ménages agricoles des sites d'aménagements hydro-agricoles dans les communes de Dangbo et d'Adjohoun au Sud-Bénin</i>	96-107
9	BOGNONKPE Laurence Nadine, SODJI Jean, AZIAN Déhalé Donatien, FANGNON Bernard et GIBIGAYE Moussa : <i>Impacts des modes d'accès et de gestion du foncier sur le développement local dans l'arrondissement de Hèvié et suggestions</i>	108-123

GESTION DES CONFLITS DANS LES ZONES PASTORALES AU BURKINA FASO

MANAGEMENT OF CONFLICT IN THE PASTORAL ZONES IN BURKINA FASO

ZONGO ABDOUL RASMANÉ¹, YARGA HAHADOUBOUGA PAUL^{1,2},
OUÉDRAOGO LUCIEN^{1,2}, YAMÉOGO LASSANÉ¹

¹Laboratoire d'Études et de Recherches sur les Milieux et les Territoires (LERMIT), Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ), Ouagadougou, Burkina Faso, abdoulrasso2@gmail.com/+22675412362;
yameogolass@gmail.com/+22670167059

²Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA), Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST), Ouagadougou, Burkina Faso, lucienouedraogo@yahoo.fr/+22670322352;
yargapaul@yahoo.fr/+22674663851

RÉSUMÉ

Dans les zones pastorales, les pasteurs et agropasteurs vivent souvent des relations conflictuelles avec d'autres usagers des ressources naturelles. L'objectif principal de cette étude est d'analyser les origines des conflits et d'identifier les stratégies proposées pour les réduire. Elle a été conduite selon une approche systémique associée à une analyse spatiale dans les zones pastorales de Ceekol Nagge, de Doubégué et Sidéradougou. De ce fait, un questionnaire adressé à 384 acteurs de ces zones pastorales a permis de collecter les données quantitatives. Ces données ont été traitées avec le logiciel SPSS 20 pour produire des statistiques descriptives. Aussi, des entretiens individuels et des focus groups de discussion ont permis de collecter les informations qualitatives. Les images satellites Landsat (de 1989 et 2018) ont été traitées à l'aide des logiciels Envi 4.7 et QGIS en suivant les différentes phases de traitement allant du pré-traitement au post-traitement pour la réalisation de cartes thématiques. Les résultats ont montré que 70 à 90% des conflits sont liés à la pression démographique, aux effets de la variabilité climatique, à l'extension des superficies cultivables, à l'augmentation du cheptel et à l'insuffisance des infrastructures pastorales. Bien que ces facteurs soient présents dans tous les sites étudiés, leur fréquence est plus remarquable dans les zones pastorales où la pluviométrie est abondante. Les stratégies utilisées pour le règlement de ces conflits sont soit à l'amiable soit judiciaires selon le type et l'ampleur du conflit. De même, la prévention du conflit se fait de manière collective ou individuelle. Les résultats de cette étude pourraient permettre aux gouvernants de repenser les stratégies de gestion des zones pastorales dans ce contexte d'insécurité et de changement climatique afin de réduire davantage les conflits et leurs conséquences négatives sur les acteurs ruraux.

Mots-clés : conflit, stratégie de gestion, variabilité climatique, zone pastorale, Burkina Faso.

ABSTRACT

In pastoral areas, pastoralists and agro-pastoralists often experience conflict with natural resources other users. This study aims to analyze the origins of those conflicts and identify which strategies are proposed to reduce them. It was conducted using a systemic approach combined with spatial analysis in Ceekol Nagge, Doubégué and Sidéradougou pastoral zones. A questionnaire addressed to 384 stakeholders in pastoral areas was used to collect quantitative data. This data was processed using SPSS 20 software to produce descriptive statistics. Individual interviews and focus groups were also used to gather qualitative information. Landsat satellite images (from 1989 and 2018) were processed using Envi 4.7 and QGIS software, following the processing phases from pre-processing to post-processing to produce thematic maps. The results showed that 70-90% of conflicts are linked to demographic pressure, climate variability, crop land expansion, livestock pressure and pastoral infrastructures inadequacy. Although these factors are present in all the studied sites, their frequency is more noticeable in pastoral areas where rainfall is abundant. Strategies used to resolve these conflicts are either amicable or judicial, depending on conflict type and scope. Similarly, conflict is prevented whether collectively or individually. These findings could enable policy-makers to rethink pastoral zone management strategies in the context of insecurity and climate change in order to further reduce conflicts and their negative consequences for rural stakeholders.

Keywords: conflict, management strategy, climate variability, pastoral zones, Burkina Faso.

INTRODUCTION

Le secteur de l'élevage occupe une place de choix dans l'économie du Burkina Faso. Jusqu'en 1975, cette activité constituait le premier produit d'exportation (D. Planchenault, 1987). En 2014, selon le Ministère des ressources animales (MRA), elle occupait au moins 80% des actifs et constituait la première source de revenus pour la majorité de la population et la quatrième source des recettes d'exportation. Sa contribution au plan économique est estimée à 18 % du Produit intérieur brut (PIB) et à 26% des exportations en valeur (S. Mensah (2021). Elle offre aussi des avantages aux populations en termes de poursuite d'un régime alimentaire nutritionnel et diversifié (en vitamine B12 et en calcium). Les produits d'animaux comme le lait, les œufs ou la laine procurent des revenus aux pasteurs et agropasteurs, des fonctions d'assurance et du statut social (P. Gerber *et al.*, 2010). Cependant, les sécheresses des années 70-80 ont engendré d'énormes conséquences sur le cheptel du Sahel Ouest Africain en termes d'accès aux ressources pastorales. Ces conséquences ont incité les gouvernants à repenser la pratique de l'élevage en créant des espaces destinés aux troupeaux afin de réduire les conflits rencontrés tout au long des parcours. Ces espaces sont les zones pastorales.

Toutefois, cette activité fait face à des difficultés liées à la croissance démographique, l'incertitude climatique, l'extension des superficies des champs, la réduction des aires de pâture et l'insuffisance des sous-produits agro-industriels (SPA) (T.P. Zoungrana 1988 ; A. Kiéma 2002 ; B. Ouédraogo, 2015, ; FAO, 2019 ; PRAPS, 2021). Ces difficultés ont modifié la pratique du pastoralisme et de surcroît celle de l'élevage en général. Selon le rapport du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS, 2021), cette dynamique d'ensemble est responsable de la dégradation environnementale généralisée des ressources fourragères, base de l'alimentation des animaux et de leurs modes d'exploitation. Ainsi, dans ce contexte, les agropasteurs et les pasteurs vont à la recherche de pâturages dans des zones pastorales et aires de pâture plus fournies en saison sèche, soit à l'intérieur ou à l'extérieur du pays (L. Yaméogo *et al.*, 2021). Ces déplacements engendrent des conflits entre pasteurs et agriculteurs ainsi que d'autres acteurs dans l'exploitation des zones pastorales et autres aires de pâture. Ces situations conflictuelles entraînent des conséquences négatives dans la pratique du pastoralisme. Selon C. Rangé *et al.*, (2020), depuis 2013, le discours sur le pastoralisme et l'insécurité a progressivement été infiltré par le soupçon croissant, dans la presse, d'une affiliation des pasteurs aux mouvements insurrectionnels et/ou au banditisme sur fond ethnique, parfois confondue avec une dynamique de radicalisation religieuse. Les travaux antérieurs ont montré que les conflits ont causé la mort de plusieurs acteurs (pasteurs, d'agriculteurs...), la destruction de fermes et de logements, ainsi que les blessures ou décès d'animaux. Selon M Mormont (2006, p. 300), les conflits entre usagers dans l'espace rural semblent se multiplier.

Cependant, peu de travaux ont investigué sur les causes des conflits et les modalités de leur résolution dans les zones pastorales selon la zone climatique et le mode de gestion de ces espaces pastoraux. L'objectif de cette recherche est d'analyser les origines des conflits dans les zones pastorales et les stratégies proposées pour les réduire, voire les prévenir. De ce fait l'hypothèse stipule que les origines et les stratégies de gestion des conflits dépendent de la zone climatique et du mode de gestion de chaque zone pastorale. Le document, élaboré suivant une démarche méthodologique appropriée a permis de discuter les résultats obtenus.

1. CADRES GEOGRAPHIQUE ET METHODOLOGIQUE

1.1. Présentation et choix de la zone d'étude

Les zones pastorales de Ceekol Nagge, de Doubégué et Sidéradougou sont situées respectivement dans les provinces du Séno (région du Sahel), du Boulgou (région du Centre-Est) et dans les provinces de la Comoé et du Houet (région des Cascades et Hauts- Bassins) (carte 1). En termes de superficie, Ceekol Nagge occupe 27 500 ha, Doubégué 4500 ha et

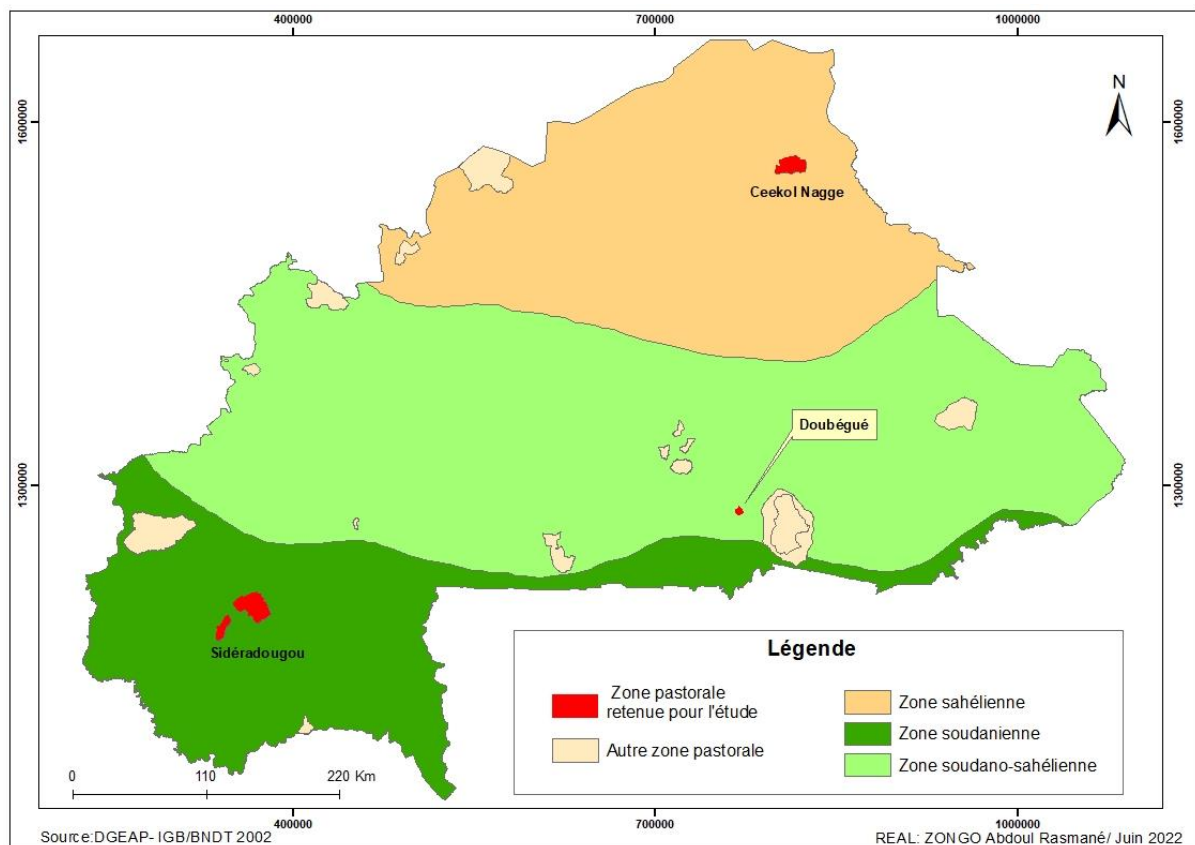
Sidéradouguou 51 000 ha. Elles ont été choisies selon le gradient climatique (afin de voir les effets du climat sur les ressources pastorales) et en fonction du mode de gestion de celles-ci.

A ce titre, on note que Ceekol Nagge est dominée par le climat de type sahélien avec une pluviométrie moyenne se situant autour de 400 à 500 mm par an. On distingue une saison sèche qui s'étend d'octobre à juin (8 à 9 mois), avec des variations de températures extrêmes allant de 40°C à 45°C dans la journée et pouvant atteindre 33°C à 27°C dans la nuit. La saison des pluies, plus courte débute entre juin-et juillet pour se terminer en septembre ou octobre.

La zone pastorale de Doubégué, quant à elle, est influencée par un climat tropical de type soudano-sahélien avec une pluviométrie moyenne annuelle de 800 mm. Dans cette zone, la saison sèche qui dure de mi-octobre à mi-mai est caractérisée par des vents chauds et secs (l'harmattan) où la variation de la température mensuelle et journalière est très perceptible. La saison pluvieuse dure de mai à septembre avec des vents chauds et humides de la mousson.

Celle de Sidéradouguou située dans le domaine climatique sud-soudanien est limitée au nord par l'isohyète 1000 mm et au sud par l'isohyète 1200 mm. Ce type de climat se caractérise par deux saisons. La saison sèche allant d'octobre à avril caractérisée par l'absence presque absolue de pluie. La saison pluvieuse qui commence en mai et se termine en septembre avec des précipitations moyennes de 1013,38 mm par an.

Carte 1 : Localisation de la zone de l'étude



1.2. Matériel et méthodes

Les données de l'échantillon démographique ont été collectées à travers une enquête, des entretiens individuels et des focus group de discussion. Pour l'enquête à l'aide d'un

questionnaire, la méthode non-probabiliste a été utilisée pour le choix des individus à enquêter. Le choix de cette méthode s'explique du fait qu'il n'est pas possible de constituer une liste exhaustive de toutes les unités d'observation. En plus d'être rapide, elle garantit la représentativité de l'échantillon par une démarche raisonnée (MI, 2010, p. 98). Le type d'échantillonnage non probabiliste choisi est celui par quotas. Cette méthode consiste à déterminer quelques caractéristiques de la population étudiée, puis élaborer un plan de travail qui impose le respect de certaines proportions au sein des personnes interviewées. Dans notre cas, c'est l'âge (une frange de 30% ≥ 30 ans) et la catégorie socioprofessionnelle (agropasteur, pasteur et agriculteur) qui ont été considérés. L'unité d'observation est le ménage car c'est à ce niveau que se prennent les décisions relatives à la gestion du cheptel.

La taille de l'échantillon enquêté a été déterminée par la méthode suivante :

$$n = \frac{z^2 \cdot N \cdot \sigma_p^2}{(N-1)e^2 + z^2 \sigma_p^2} \quad (\text{CR. Kothari, 2004, p. 177})$$

N = Taille de la population mère ou le nombre de ménages ; n = taille de l'échantillon
 e = Marge d'erreur (5%) ; z^2 = Constante (1,96) ; σ_p^2 = écart-type de la population

Cette formule a permis de retenir un échantillon de 384 chefs de ménage composé de pasteurs, d'agropasteurs et d'agriculteurs des trois zones pastorales.

La répartition proportionnelle est appliquée pour déterminer le nombre de ménages à enquêter par village. Selon cette méthode, la taille de l'échantillon de chaque strate (n_h) est proportionnelle à la taille de la population de la strate (N_h). Elle s'énonce par la formule suivante : $n_h = n \frac{N_h}{N}$ n_h = taille de l'échantillon proportionnel, N_h = population de la strate concernée,

N = population mère, n = taille de l'échantillon.

La répartition par secteur d'activité donne 256 agropasteurs, 79 agriculteurs et 49 pasteurs interviewés. Elle a permis de récolter des données quantitatives et qualitatives sur les facteurs engendrant les conflits agropastoraux et les stratégies de résolution. Pour saisir la dynamique de la végétation et l'impact des pratiques agricoles dans les zones pastorales, il a été retenu au moins 30% des enquêtés de plus de 40 ans qui ont résidé au moins 30 ans dans ces sites. Les guides d'entretien, ont été adressés aux responsables de groupements et associations d'éleveurs gérant les zones pastorales ainsi qu'aux représentants des services techniques déconcentrées qui s'occupent de l'élevage, de l'agriculture, de l'environnement et les ONG pastorales (APESS¹, A2N², CRUS, RECOA³, RBM⁴). Au total, cinq (5) personnes des ONG pastorales, huit (8) des structures étatiques et projets pastoraux et quinze (15) personnes ressources ont été interviewés. L'approche systémique a permis de comprendre les interactions entre le pasteur et les autres acteurs ainsi qu'avec les ressources naturelles

Les données alphanumériques collectées ont été traitées avec le logiciel SPSS.20 afin de produire, à l'aide des statistiques descriptives, des tableaux et des graphiques pour l'analyse.

Quant à l'analyse spatiale accompagnée de la cartographie, elle a permis d'évaluer et d'analyser la dynamique des ressources naturelles au sein des zones pastorales dans un système

¹ APESS : Association pour le Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane

² A2N : Association Nodde Nooto

³ RECOA : Réseau de Communication sur le Pastoralisme

⁴ RBM : Réseau Billital Maroobe

d'information géographique (SIG). Les données spatiales ont été collectées auprès de l'IGB (Base Nationale des Données Topographiques), du Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable (images satellites de type Landsat) et l'Agence Nationale de la Météorologie (pluviométrie, température et vitesse du vent). Les images satellites Landsat (de 1989 et 2018) ont été traitées à l'aide des logiciels Envi 4.7 et QGIS en suivant les différentes phases de traitement allant du prétraitement (acquisition des images, corrections radiométriques, géométriques) au post-traitement (validation de la classification, réalisation des cartes d'occupation du sol et des statistiques) en passant par le traitement (réalisation des compositions colorées, classification supervisée par la méthode de maximum de vraisemblance). L'analyse diachronique (sur un pas de temps de 10 ans) a été mise en œuvre pour évaluer les changements opérés dans le temps au niveau des unités de végétation des zones pastorales.

2- RESULTATS

Les investigations autour de cette thématique ont permis de faire une typologie des conflits liés à l'exploitation des zones pastorales, d'identifier et d'analyser les facteurs ou sources des conflits et de proposer des stratégies afin de mieux les gérer voir les réduire à court et long terme.

2.1. Les sources ou facteurs des conflits dans les trois zones pastorales

Les causes des conflits liés à l'exploitation des zones pastorales sont, entre autres, les effets de la variabilité climatique sur les ressources naturelles, la pression démographique, l'extension des superficies cultivables, l'augmentation du cheptel et l'insuffisance des infrastructures pastorales. De la perception des agropasteurs sur la pluviométrie, il ressort pour 98% des enquêtés une baisse des précipitations au fil des années S'agissant des effets du climat sur les ressources naturelles dans ces espaces pastoraux, plus de 82% des pasteurs et agropasteurs des trois zones pastorales perçoivent la hausse de la température et 93% l'augmentation de la vitesse du vent.

Les effets de la variation de ces paramètres météorologiques sont de plusieurs ordres. Il s'agit de la faible productivité de la biomasse, du faible remplissage et le tarissement précoce des eaux de surface (I. Yanogo *et al*, 2018 et SP/CONEDD⁵, 2006). A cela, s'ajoute la mortalité des animaux et la mobilité des pasteurs avec leurs troupeaux vers des zones plus fournies en pâturages. Ces effets de la variabilité climatique sur les ressources pastorales (eau et pâturages) sont plus ressentis par les pasteurs et agropasteurs dans le climat sahélien où se situe la zone pastorale de Ceekol Nagge. Dans ce site, la saison pluvieuse est courte (moins de 3 mois de pluie) accompagnée de fortes températures en période chaude avec des vents violents emportant les résidus culturels et ensablant les eaux de surface. On y assiste également à un tarissement précoce des retenues d'eau, une faible productivité de la biomasse et un faible rendement agricole. Ces facteurs entraînent le départ précoce des pasteurs en transhumance à partir du mois de janvier.

Dans les zones pastorales de Doubégué et Sidéradougou, les effets sont moindres, à une fréquence modérée car les ressources naturelles restent moyennement disponibles pour les besoins des animaux au cours de l'année jusqu'au mois de mars ou d'avril. Il résulte de ces conséquences une compétition pour l'accès aux ressources naturelles conduisant à des conflits

⁵ SP/CONEDD : Secrétariat Permanent du Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable

entre les acteurs pastoraux (pasteurs-pasteurs, agropasteurs-agropasteurs et entre les deux) et avec d'autres usagers des ressources naturelles (agents de l'environnement).

D'autres facteurs tels ceux anthropiques jouent également sur la pérennité des ressources fourragères. En effet, la population humaine et animale connaît une hausse notable dans les trois zones pastorales comme souligné dans la figure 1.

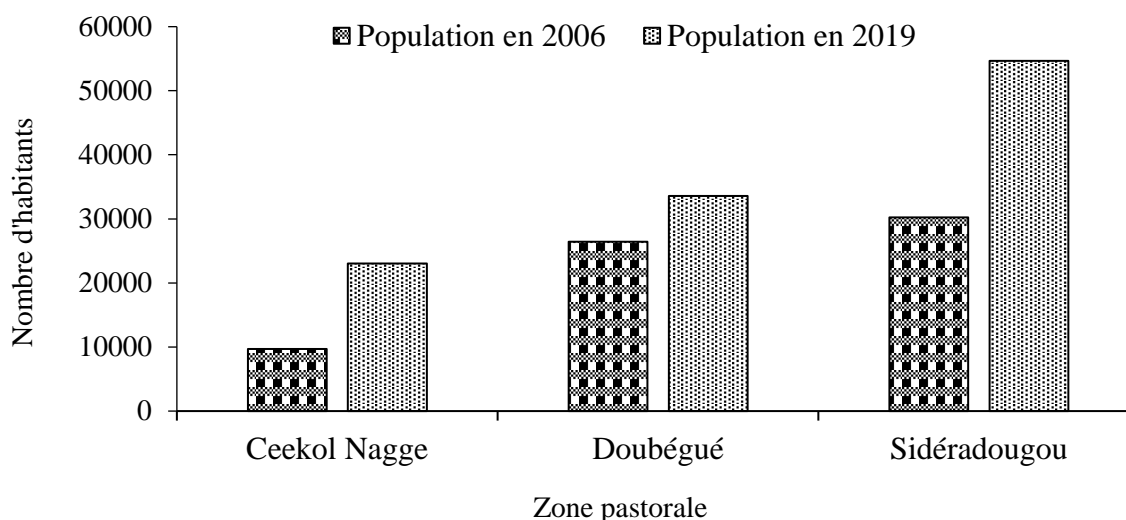


Figure 1 : Evolution de la population au niveau des zones pastorales entre 2006 et 2019

Source : Données d'enquête, Juillet 2021

En termes de population humaine, à Ceekol Nagge le nombre d'habitants des villages est passé de 9 693 à 23 018 habitants entre 2006 et 2019. Dans la même période à Doubégué et Sidéradougou, il est passé de 26 430 à 33 600 habitants et de 30 228 à 54 663 habitants respectivement (figure 1). La zone pastorale Ceekol Nagge a connu la plus grande hausse de sa population soit de 237,47% par rapport à Sidéradougou (180,83%) et Doubégué (127,12%). Cette forte évolution s'explique du fait que les villages enquêtés (Wendou, Hoggo Samboel) à proximité de Ceekol Nagge ont accueilli des habitants d'autres villages lointains qui étaient menacés par l'insécurité. Pour ce qui est du cheptel, le nombre de têtes d'animaux (bovins, ovins, caprins, camelins, asins) a évolué de manière constante entre 2009 et 2018 dans les trois zones pastorales (figures 2, 3 et 4) avec une dominance des bovins dans les zones pastorales de Ceekol Nagge et Sidéradougou.

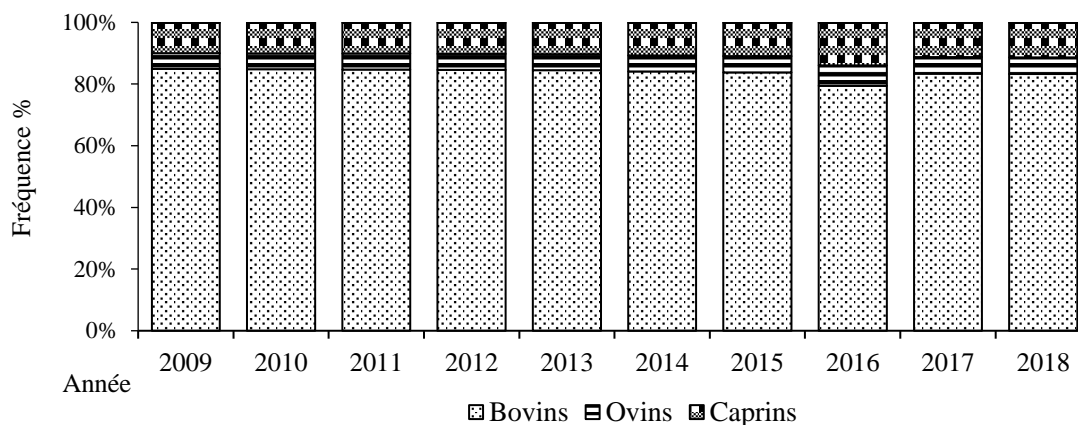


Figure 2 : Evolution du cheptel dans la ZP de Ceekol Nagge entre 2009-2018

Source : DRRAS 2021

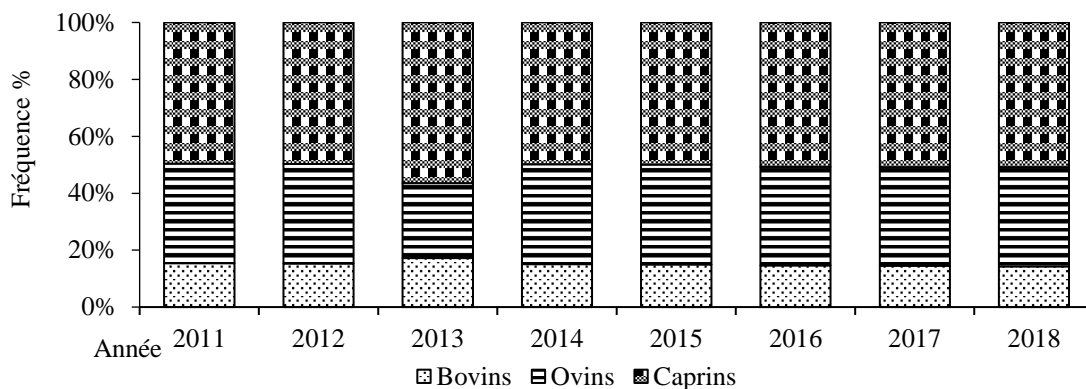


Figure 3 : Evolution du cheptel dans la ZP de Doubégué entre 2009-2018
Source : DRRAS 2021

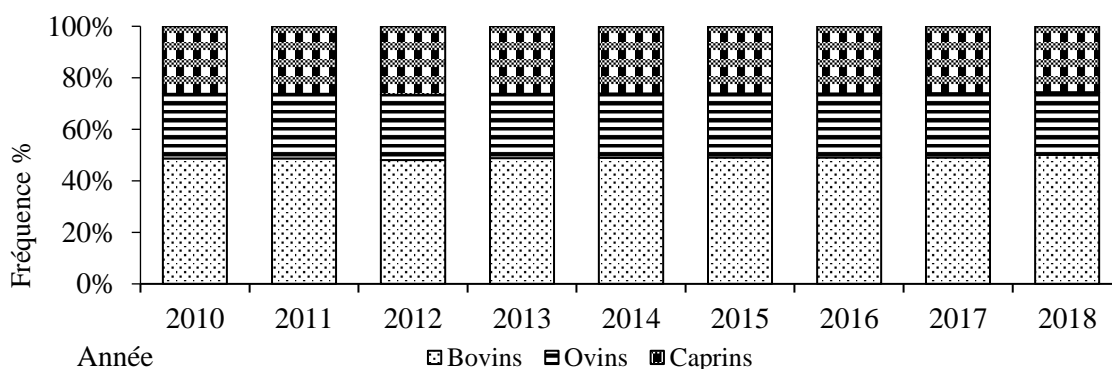
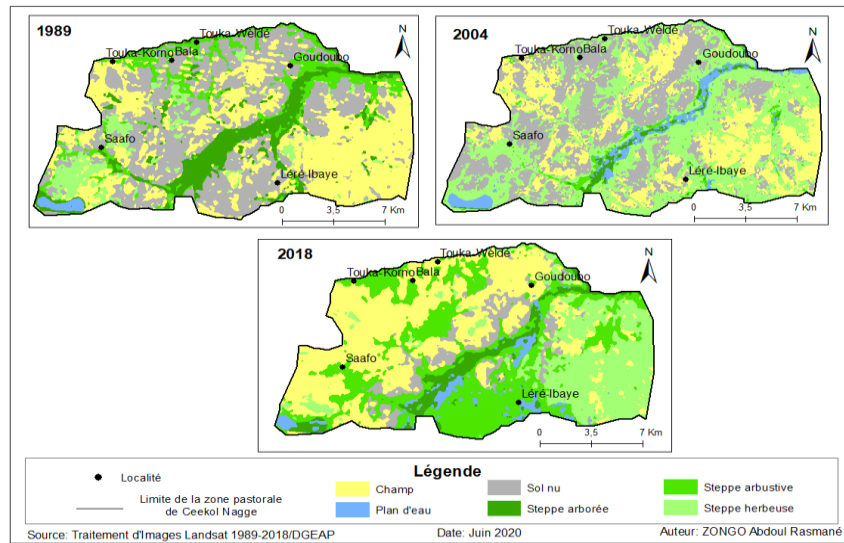
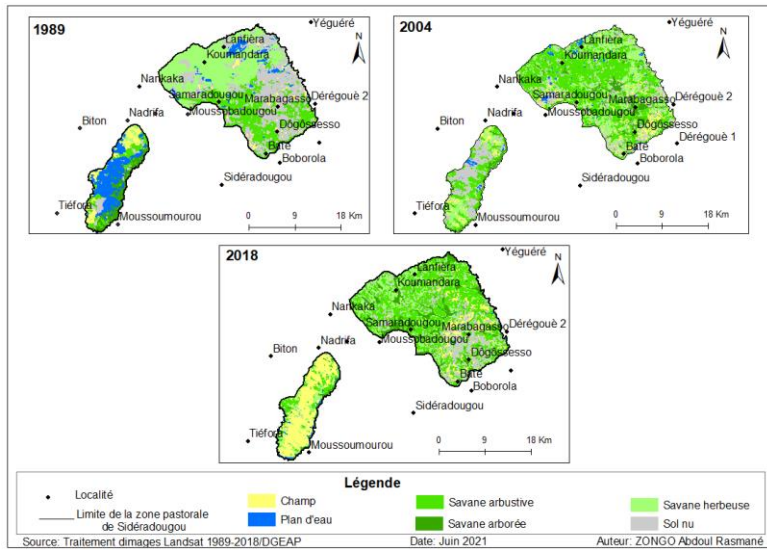


Figure 4 : Evolution du cheptel dans la ZP de Sidéradougou entre 2009-2018
Source : DRRAS 2021

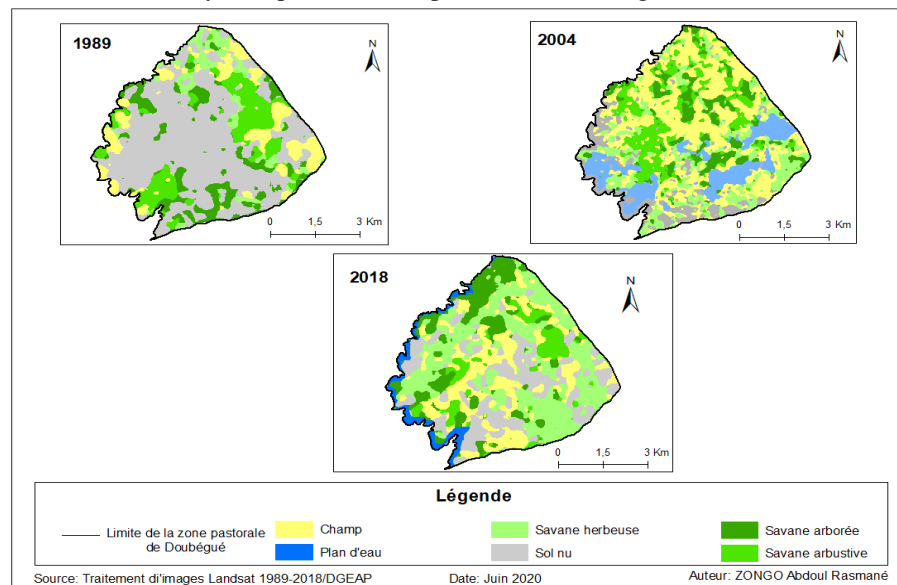
De l'analyse des données d'enquête, il ressort que l'augmentation du cheptel et la pression démographique sont importantes (90%) au niveau des trois zones pastorales. On remarque qu'au niveau de Ceekol Nagge où la gestion de la zone pastorale est plus communautaire (forte implication des pasteurs et agropasteurs dans la gestion), l'extension des champs est très faible (0,77%) par rapport à Doubégué et Sidéradougou (très élevé) respectivement dominées par la gestion de BagréPôle et l'Etat à travers ses services techniques déconcentrés. La faible extension des champs serait liée à l'implication de la population locale dans la création et la gestion de la zone pastorale de Ceekol Nagge. Aussi, le fait que l'élevage constitue l'activité principale de la majorité des acteurs dans cette zone est salutaire pour la gestion des conflits. A Doubégué, cette faible extension des champs est liée à l'implication de BagréPôle dans la gestion de la zone pastorale. En effet, les superficies allouées aux agropasteurs pour leurs activités agricoles au sein de cet espace sont contrôlées par cette structure. Dans la zone pastorale de Sidéradougou, l'accroissement des superficies cultivées s'explique de la forte occupation de l'espace par les producteurs de coton et d'anacardiens. Ces derniers ont envahi cet espace malgré l'interdiction de cette activité et leur expulsion de ce site en 2004.

La vision des acteurs des zones pastorales est confirmée par l'exploitation des images satellites (carte 2, 3 et 4) qui a montré que les superficies des champs n'ont cessé d'évoluer. En effet, entre 1989-2018, les superficies des champs de Ceekol Nagge ont subi une légère hausse passant de 34,65% à 35,42%. Celles de Doubégué sont passées de 12,96% en 1989 à 21,24% en 2018 soit une hausse de 8,28% correspondant à une extension de 309,87 ha. Quant à celles de Sidéradougou, elles ont subi une importante hausse passant de 14,95% à 57,49% entre les deux périodes. Il en résulte une forte pression foncière dans les zones pastorales à climat favorable.

Carte 2 : Dynamique de la zone pastorale de Sidéradougu de 1989-2018 Carte 3 : Dynamique de la zone pastorale de Ceekol Nagge de 1989-2018



Carte 4 : Dynamique de la zone pastorale de Doubégué de 1989-2018



Bien que l'augmentation des champs soit source de conflits en saison hivernale dans les zones pastorales entre les différents acteurs, des conflits surviennent également en saison sèche froide à cause de l'utilisation des résidus culturels dans les champs. Ces types de conflits ont été répertoriés plus haut dans les zones pastorales de Sidéradougou et de Doubégué, mais avec une fréquence de 15% et 20% respectivement selon les acteurs interrogés. Seule la zone pastorale de Ceekol Nagge fait exception en ce qui concerne les conflits liés aux dégâts des champs et l'exploitation des résidus des cultures. En effet, la majorité des acteurs étant agropasteurs, la tolérance face aux dégâts dans les champs est plus remarquable. Des dires de certains comités de gestion (COGES), un arrangement est toujours trouvé par les protagonistes du fait que le troupeau peut causer des dommages dans les champs sans distinction. Ainsi, ce genre de conflit a été moins récurrent dans cette zone.

Une des sources des conflits est aussi liée à l'insuffisance des infrastructures pastorales (hydraulique, sanitaire). En moyenne dans les trois zones pastorales, 70 à 80% des acteurs interviewés sont unanimes que les infrastructures pastorales sont insuffisantes, vue le nombre de cheptel et d'habitants dans les zones pastorales soutenus par l'arrivée périodique des pasteurs transhumants. S'agissant des points d'eau (forage, bouli), la concurrence autour de ceux-ci entre les différents usagers qui se manifeste plus en saison sèche chaude est source de conflits. Les conflits qui surviennent dans ces zones ont des conséquences tant au niveau social qu'économique.

2.2. Les types de conflits et leurs fréquences dans les zones pastorales

Les conflits les plus fréquents sont liés à l'exploitation des ressources par les pasteurs. Il s'agit des conflits liés aux dégâts des champs, à l'usage d'infrastructures pastorales et au foncier. En ce qui concerne les conflits liés aux dégâts des champs, ils opposent généralement les pasteurs aux agriculteurs et aussi aux agropasteurs lors de la mobilité vers les zones pastorales et également en leur sein. Comme l'indique la figure (1) les dégâts liés aux champs sont les types de conflits les plus fréquents (35%), suivis de ceux liés à l'usage des parties interdites de la zone pastorale (cf. figure 5).

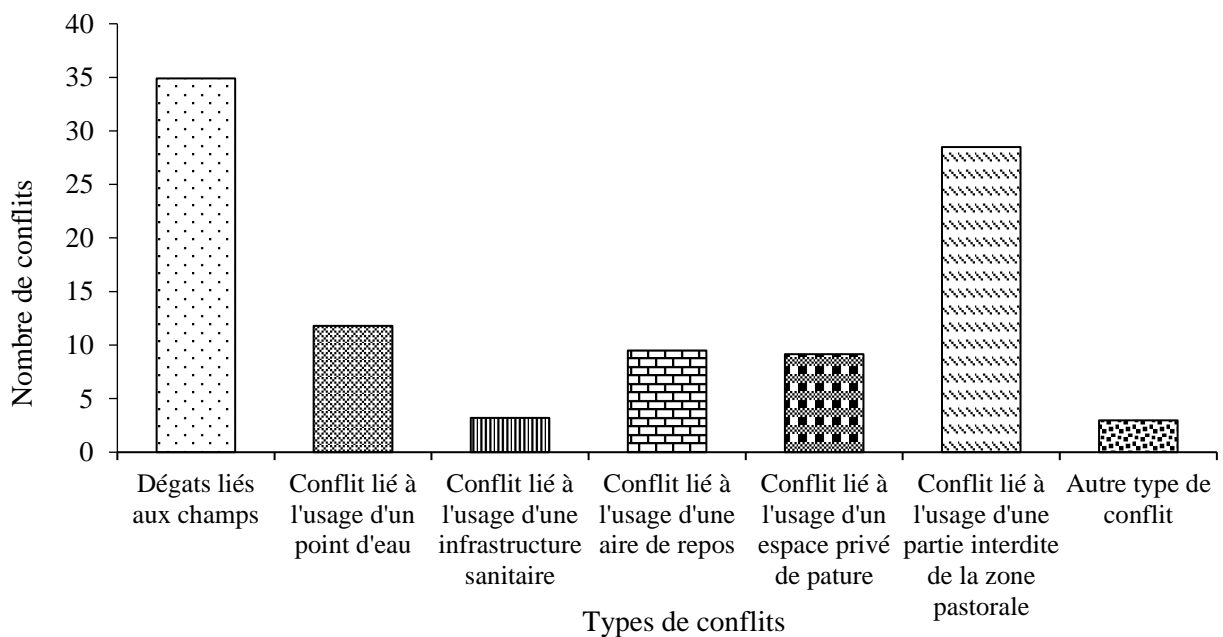


Figure 5 : Les types de conflits dans les trois zones pastorales

Source : Données d'enquête, juillet 2021

Les conflits liés au foncier sont causés par l'occupation d'une partie interdite de la zone pastorale et d'un espace privé de pâture. Quant à l'usage des infrastructures pastorales, il oppose d'une part les pasteurs et les agropasteurs aux agriculteurs et, d'autre part les pasteurs aux agropasteurs. La pâture d'une forêt classée ou protégée oppose les pasteurs et les agropasteurs aux agents en charge de la protection de l'environnement. De façon spécifique, la situation des conflits par zone pastorale est décrite dans la figure 6.

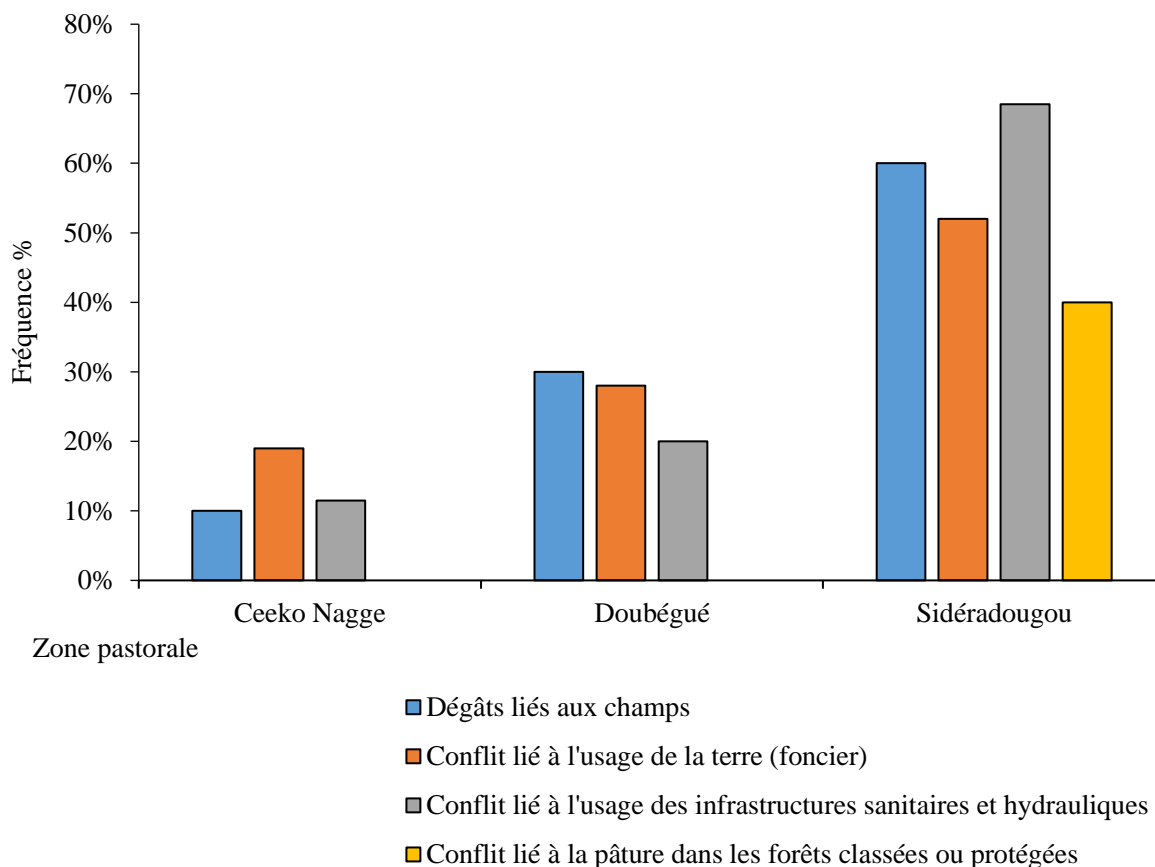


Figure 6 : fréquence des types de conflits selon la zone pastorale

Source : données d'enquête, Juillet 2021

La fréquence des types de conflits au niveau de chaque zone pastorale (figure 6) laisse percevoir des valeurs plus élevées en fonction des zones à climat relativement plus humide (soudanienne) Cela s'explique par la concentration des acteurs dans ces zones pour exploiter, souvent de manière compétitive, les ressources pastorales (eau, pâturages naturels) et les espaces agricoles. C'est le cas à Doubégué et Sidéradougou où les conditions climatiques sont plus favorables, à l'opposé de Ceekol Nagge situé dans le climat sahélien où les ressources naturelles s'amenuisent vite.

L'analyse de la fréquence des conflits selon les modes de gestion des zones pastorales, révèle que le niveau d'implication des acteurs dans la gestion est un facteur de réduction des conflits. Ainsi, la faible fréquence des conflits à Ceekol Nagge (en moyenne 15% pour les quatre types de conflits cités dans la figure 1), pourrait s'expliquer par le fait que tous les acteurs enquêtés affirment qu'ils sont impliqués dans la gestion de leur espace pastoral depuis sa création. Cette implication se situe au niveau du choix du site de la zone pastorale, de la mise en place des COGES et des comités de surveillance des infrastructures et de pilotage des conflits.

2.3. Les conséquences des conflits dans les zones pastorales

Les conséquences des conflits sont entre autres l'abattage d'animaux, la destruction de biens, des retraits de terres et des pertes de vies humaines. Les conflits entre éleveurs et agriculteurs ont été très violents par le passé entraînant parfois des morts d'hommes et de bétail (figure 7). Le cas le plus illustrant est celui du 12 décembre 1987 qui s'est soldé avec 12 morts donc 11 éleveurs dans la zone pastorale de Sidéradougou (président COGES de Sidéradougou).

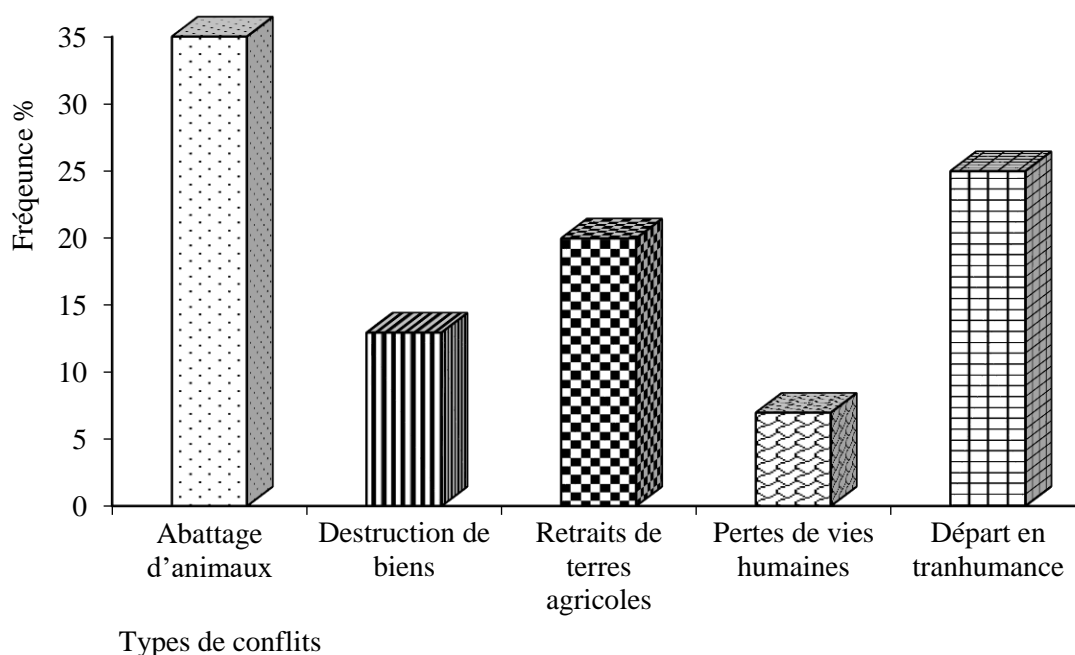


Figure 7 : Conséquences des conflits

Source : Données d'enquête, juillet 2021

Le départ des éleveurs notamment de bovins vers d'autres zones du pays est dû aussi en partie à des conflits. De nos jours, le défi sécuritaire national est plus ressenti dans les zones pastorales du Sahel et de l'Est. Les éleveurs subissent des pillages et des tueries d'animaux, ce qui a incité certains à s'installer dans les pays voisins avec leur bétail en attendant une amélioration de la situation sécuritaire dans les zones pastorales au Burkina Faso. A titre d'exemple, une importante portion de la zone pastorale de Ceekol Nagge n'est plus fréquentée par les agropasteurs du fait des groupes armés terroristes (A2N, 2021). Seule la portion qui est très proche de la ville de Dori est exploitée.

La zone pastorale de Sidéradougou étant sous la menace des groupes armés, les exploitants de cette zone pastorale (agropasteurs, pasteurs et agriculteurs) sont sur le qui-vive. Certains éleveurs ont migré vers d'autres contrées afin de sécuriser leurs troupeaux. Dans ces destinations, les éleveurs s'installent parfois définitivement en dépit des difficultés qu'ils rencontrent. De ce fait, le pays perd du cheptel bovin au profit de certains pays voisins (Ghana, Togo, Côte d'Ivoire, Niger et Mali). Cette nouvelle situation qui impacte sérieusement sur la pratique de l'élevage dans les zones pastorales et autres aires de pâture nécessite des stratégies durables de résolution des conflits qui tiennent compte des différentes sources de ces derniers.

2.4. Les stratégies de gestion des conflits dans les zones pastorales

La figure 8 indique que diverses stratégies de résolutions des conflits sont mises en œuvre dans les zones pastorales.

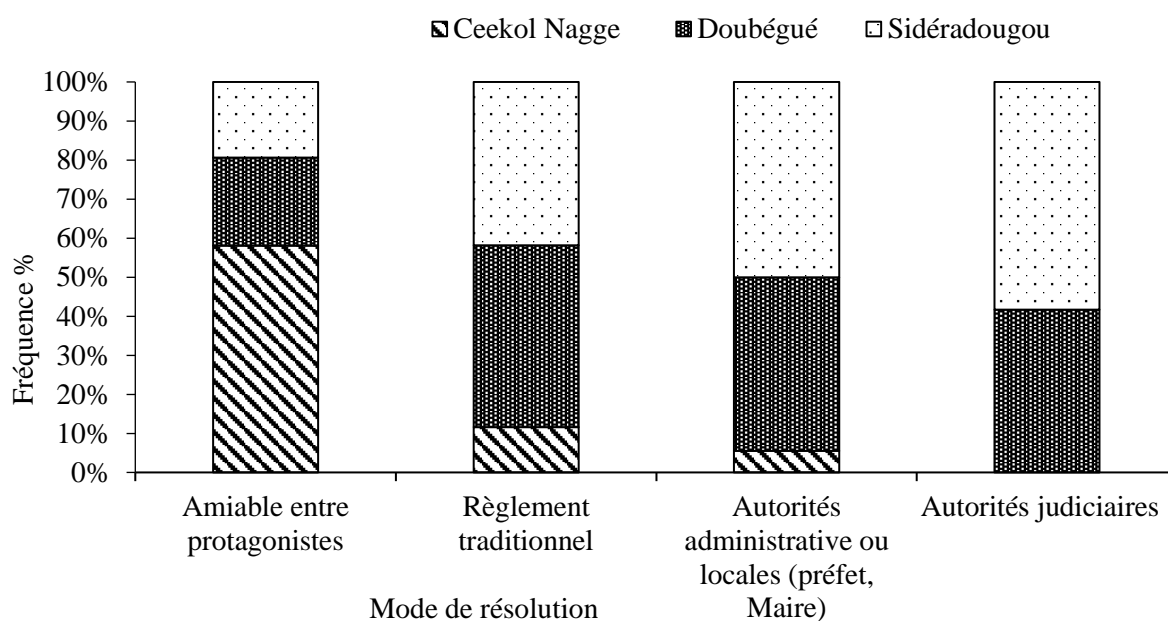


Figure 8 : Modes de résolution des conflits

Source : Données d'enquête, juillet 2021

Ces stratégies de gestion des conflits vont du niveau individuel au niveau collectif (le règlement à l'amiable entre protagonistes, le recours aux autorités administratives et des instances traditionnelles aux institutions judiciaires (MJPDH, 2016), SP/ONAPREGECC, 2021). Leurs mises en œuvre dépendent de la nature du conflit (gravité) et souvent de la décision ou de l'avis des protagonistes.

Pour ce qui concerne le règlement à l'amiable, lorsqu'un conflit survient au sein d'une zone pastorale, le premier réflexe des protagonistes est de le résoudre de cette façon. Les deux protagonistes au cours d'une bonne communication arrivent à trouver une issue favorable soit par entente (présentation des excuses et demande de pardon par le fautif), soit par le paiement d'amendes selon le degré l'infraction. Si à ce stade le conflit n'est pas réglé, on assiste à l'intervention de tierce personne (chef peulh, délégué du village, agent d'élevage, chef de village) afin de situer les responsabilités et faire appliquer les décisions qui s'imposent au cas échéant. Les dédommagements se font soit en nature ou en espèce. Pour ce type de règlement traditionnel, les décisions du comité peuvent aller à de simples avertissements, à des amendes voire l'expulsion du fautif de la zone. Si les conditions édictées par le comité de résolution du conflit sont acceptées et mises en œuvre, le conflit est résolu à ce stade. Par contre, si le conflit n'est pas résolu à ce stade soit par la non acceptation du verdict du comité ou la non application des décisions prises, ou selon l'ampleur du conflit (mort d'animaux), il est fait appel au préfet ou au maire dont relève la zone pastorale en appui au comité de crise. Ainsi, on passe du règlement traditionnel à celui administratif.

Dans le cadre du règlement d'un conflit au niveau administratif, la force publique (forces de l'ordre) peut intervenir à la demande du représentant de l'administration (le préfet ou le maire). Toutefois, le dernier recours à la résolution des conflits est la voie judiciaire notamment en cas de pertes en vie humaine ou de la décision des protagonistes à le résoudre à ce niveau. A cette étape, appel est fait aux autorités judiciaires de la région abritant la zone pastorale.

Les stratégies de gestion des conflits entre acteurs sont presque les mêmes dans les trois zones pastorales. Cependant, on note que le succès de ces stratégies de gestion dépend des zones pastorales. A Ceekol Nagge par exemple, les acteurs font plus recours au règlement à l'amiable avec un taux de succès de plus de 90% pour la résolution d'un différent. La pratique de la même activité par les acteurs, l'accompagnement et le soutien des ONG pastorales telles que CRUS, APSS et surtout A2N serait la raison. En effet, du fait que les populations se sentent plus impliquées depuis la création jusqu'à la gestion de cette zone pastorale, les conséquences des conflits sont mineures. Les observations ont aussi démontré que les acteurs usagers sont en majorité agropasteurs et pasteurs d'où l'issue favorable aux différents conflits. Le témoignage du président des éleveurs de cette zone confirme cette perception : « *nous pratiquons presque la même activité si bien que quand tes animaux causent des dégâts dans le champ d'autrui, un compromis est trouvé car ce dernier se dit qu'un jour il peut faire face à la même situation* ». En résumé dans cet espace pastoral, les conflits sont mineurs et résolus à 90% à l'amiable, 5% au niveau traditionnel et très rare au niveau de l'administratif ou judiciaire.

Par contre dans les zones pastorales de Doubégué et Sidéradougou où la gestion est contrôlée par Bagrépôle et l'Etat, les acteurs ne se sentent pas trop impliqués dans la gestion. Les structures de gestion de ces zones (COGES et comités de surveillance) ne fonctionnent pas comme il se doit et les cahiers de charge ne sont pas respectés (DRRA/Centre-Est et DRRA/Hauts-Bassins et Cascades, 2012). Les conflits dans ces espaces ont une fréquence moyennement élevée aboutissant à des affrontements entre acteurs d'où le recours à l'autorité administrative selon 40% acteurs et au tribunal de grande instance de la région (5%). Le règlement à l'amiable est utilisé mais à un taux de succès faible (25%).

En outre, les éleveurs développent eux-mêmes des stratégies préventives afin de réduire ou éviter la survenue des conflits avec les autres acteurs dans les zones pastorales (figure 9).

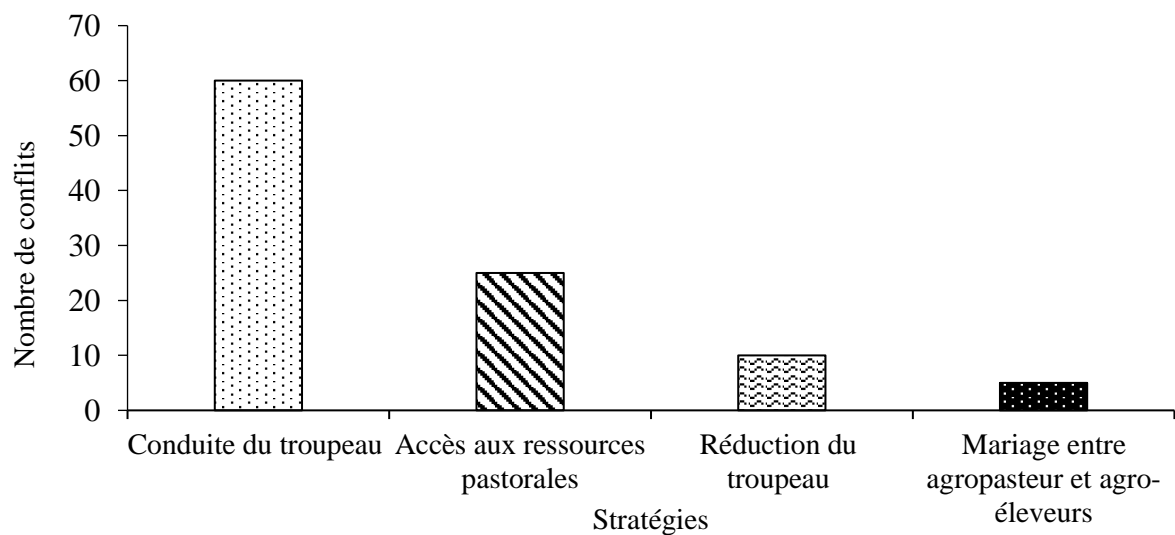


Figure 9 : Stratégies de prévention des conflits

Source : Données d'enquête, juillet 2021

La majorité (60%) des stratégies de prévention développées par les éleveurs des trois zones pastorales, tient compte en partie à la conduite et la surveillance du troupeau. Cette stratégie permet d'éviter au maximum les zones à intérêt conflictuel à savoir les bordures des champs lors de la pâture. La seconde stratégie selon 30% des dires des éleveurs tient à l'accès aux ressources pastorales. Les agropasteurs privilégient les forages pastoraux et les eaux de surfaces pour l'abreuvement du troupeau. Aussi, pour la vaine pâture, ils s'assurent toujours de l'aval des propriétaires avant de pâturer dans leur champ. Pour le reste des enquêtés, la réduction du

troupeau et le mariage entre agropasteurs et agro-éleveurs sont des facteurs qui permettent d'éviter des conflits dans les zones pastorales. Cependant, concernant cette dernière stratégie, il est reconnu la difficulté liée à des pesanteurs sociales qui interdisent le mariage entre certaines ethnies et communautés.

3. DISCUSSION

Les résultats obtenus ont indiqué que les conflits sont fréquents dans les zones pastorales. Bien que les causes des conflits soient les mêmes dans les trois zones pastorales, leurs ampleurs et les stratégies de résolutions diffèrent d'une zone à une autre.

En saison sèche, les conflits sont liés en majorité à l'accès aux ressources pastorales. Ils surviennent soit pour des raisons d'ordre d'arrivée pour l'abreuvement du bétail, soit du fait que les autochtones pensent avoir plus de privilèges que les transhumants dans l'usage des infrastructures tant hydrauliques que sanitaires. Selon A. Alassane (2016, p.99), 70 % des enquêtés dans la région des savanes (nord-Togo) reconnaissent que les points d'eau sont sources de conflits. B. Bonnet et B. Guibert (2012, p. 9) soutiennent que l'insécurité induit progressivement une réduction de la mobilité, voire de l'errance entre divers points d'eau, mettant en cause la reproduction même des pâturages sur parcours.

Les résultats ont montré également une extension soutenue des surfaces cultivées dans les zones pastorales qui entraîne une réduction des espaces de pâtures et une entrave à l'accès aux pistes de transhumance. Ainsi, on enregistre une fréquence de plus en plus importante de la divagation des troupeaux dans les champs occasionnant la destruction des récoltes (des pousses) en saison des pluies. La présence de champs dans ces zones constitue alors la principale cause des conflits entre agropasteurs et agriculteurs. Pour M. Renard (2010, p. 61), l'augmentation sans cesse du nombre de champs, diminue les espaces pour le pâturage des animaux et favorise l'apparition de conflits liés à la divagation dans les champs. En effet, cette situation est citée comme une des principales causes de conflits entre agriculteurs et éleveurs de l'espace pastoral de Djougou au Bénin. Le même constat est fait en Guinée où il est noté que les conflits les plus courants sont consécutifs aux dégâts occasionnés par les animaux à l'intérieur des parcelles cultivées à cause du non-respect du zonage et des dispositions relatives à la surveillance des animaux et des champs. Ainsi, entre 1991 et 1992, les conflits entre agriculteurs et éleveurs ont dégénéré en affrontements sanglants ayant conduit à des morts d'hommes (O. Touré, 2004, p. 6). Des conflits parfois sanglants éclatent également entre autochtones et transhumants dans la zone de contact entre le front agricole dans le Nord du bassin arachidier et la zone sylvopastorale au Sénégal (A. Kané, 2016, p. 15).

Les travaux de F. Sontié (2004, p 36) dans la commune de Bama au Burkina Faso ont indiqué que les principales causes des conflits sont liées aux dégâts des cultures par les animaux à la recherche de pâturages dû à l'occupation des parcours, l'accès aux points d'eau et des espaces de pacage par des exploitations agricoles. Aussi, un type de conflit constaté dans la commune de Bama, surtout d'ordre sociocommunautaire se manifeste sous forme de tensions sociales entre migrants (d'ethnie moagha) et autochtones (bobo). Toutefois, dans les zones pastorales, ce type de conflits est rarement perçu entre les transhumants (majoritairement peulhs) et les autochtones dans l'accès aux ressources pastorales. Les données de la présente étude confirment que les conflits entre les pasteurs et les agriculteurs sont les plus fréquents dans les zones pastorales. C'est aussi l'avis de A. Sow (2023, p11) qui a affirmé que les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont fréquents autour de l'exploitation des ressources naturelles (pâturages et utilisation des points d'eau en particulier). Cependant, on constate de plus en plus aussi des conflits entre agropasteurs-agropasteurs. En effet, beaucoup de pasteurs pratiquant l'agriculture (agropasteurs) sont aussi victimes de la divagation des animaux dans leurs champs.

Des résultats de l'étude, il ressort que les facteurs essentiels contribuant à la naissance des conflits sont fréquents dans les zones pastorales à climat favorable (Sidéradouguou et Doubégué). Par ailleurs, les conflits sévissent peu dans les zones à climat défavorable (Ceekol Nagge). On est tenté alors de conclure que le climat contribue à la présence de conflits. Toutefois, de l'avis de PB. Nader (2018, p. 449), le changement climatique n'est pas un créateur de conflits armés ou d'insécurité humaine mais un multiplicateur de « stress économique-social » pouvant, en parallèle faciliter la chute vers la conflictualité armée. De même, les principales études scientifiques en la matière prévoient que l'accélération du changement climatique devrait principalement agir sur l'accès à l'eau fraîche et la capacité productive des terres arables source de conflits. Le contraste du nombre de conflits entre les zones pastorales de l'étude est donc à mettre à l'actif des modes de gestions de ces espaces. En effet, les zones où les acteurs sont plus impliqués dans la gestion des espaces pastoraux (gestion communautaire), la fréquence des conflits est moindre comparativement aux deux autres zones pastorales. Néanmoins, quel que soit le niveau du conflit et son origine, les résultats ont indiqué des conséquences remarquables et parfois dramatiques.

Les stratégies de gestion des conflits ont été développées au niveau local et communal pour la résolution et la prévention des différents conflits dans les zones pastorales. Les approches et mécanismes traditionnels sont généralement mis à profit dans le règlement des conflits. Ces instruments ont l'avantage de favoriser une meilleure lecture des situations difficiles et complexes qui se présentent (J. Nyachio, 2016, p. 24). Toutefois, de l'analyse de ces stratégies, il ressort qu'une meilleure gestion des conflits dans les zones pastorales doit avoir un caractère préventif. A. Bourbouze *et al.*, (2001, p. 10) dans la même lancée soutient qu'il est préférable de prévenir les conflits que de les guérir. Il s'agit d'améliorer l'efficacité des dispositifs de prévention et de gestion des crises avec une forte implication des acteurs locaux. Cela passe par une bonne dynamique des structures de gestion des conflits tels que les COGES. Cette vision est soutenue par A. Alassane (2016, p. 10) qui a indiqué qu'une meilleure diffusion et une application effective des textes contribueraient à rendre plus efficaces les dispositifs de prévention, de gestion et de résolution des conflits et atténueraient leurs effets néfastes. Un autre aspect non négligeable est de s'attaquer aux causes tangibles des conflits. Il s'agit en partie de l'insuffisance des infrastructures pastorales qui entraîne des conflits d'accès. Aussi, une redéfinition des espaces pastoraux permettra de libérer les parcours pour un accès moins risqué aux ressources pastorales par le bétail.

CONCLUSION

La présente étude a évalué la manifestation des conflits dans les zones pastorales ainsi que les stratégies mises œuvre pour leurs résolutions. Les zones pastorales, lieu de refuge du bétail, sont aussi convoitées par d'autres acteurs. Ainsi, la pratique des activités dans ces zones a entraîné des conflits liés à l'accès au foncier et aux ressources pastorales. Les résultats ont montré que les conflits se manifestent moins dans les zones pastorales sous gestion communautaire tandis que les zones pastorales situées dans des milieux à forte pluviométrie à gestion étatique, connaissent plus de conflits dus à la transhumance orientée vers ces espaces. Malgré les stratégies développées aussi bien par les gestionnaires que les acteurs de ces zones, la question de sécurité dans les zones pastorales reste préoccupante surtout en cette période d'insécurité généralisée dans le pays. Ainsi, la problématique de durabilité des zones pastorales demeure une question d'actualité. Des concertations pour une meilleure gestion des zones pastorales est nécessaire car en l'absence de stratégies efficaces de gestion des conflits dans ces espaces, la durabilité des ressources pastorales sera compromise dans le futur et par ricochet la pratique du pastoralisme.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALASSANE Abdourazakou, 2016, « La transhumance transfrontalière : source de dégradation du couvert végétal et de conflits dans la région des savanes (nord-Togo) », *Revue de Géographie de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO*, vol 13, Ouagadougou, p 157–178.
- BONNET Bernard et GUIBERT Bertrand, 2012, *Vulnérabilités et efforts d'adaptation des familles de pasteurs face aux crises récurrentes, Enseignements tirés de l'analyse de l'activité pastorale dans les trajectoires familiales*, p 1–21.
- BOURBOUZE Alain, LHOSTE Philippe, MARTY André et TOUTAIN Bernard, 2001, *Problématique des zones pastorales*, rapport, CSFD/AFD, i, p 1–12.
- FAO, 2019, *Le devenir de l'élevage au Burkina Faso. Défis et opportunités face aux incertitudes*. Rome : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, doi :10.1007/978-94-007-2512-6_8.
- DRRA/Hauts-Bassins et Cascades, 2012. Etablissement de la situation de référence de la zone pastorale de Sidéradougou, 51p.
- DRRA/Centre-Est 2012. Etablissement de la situation de référence de la zone pastorale de Doubégué, 46p.
- GERBER Pierre; MOONEY Harlod, DIJKMAN Jeroen; TARAWALI Shirley ET DE HAAN de Cees, 2010. *Livestock in a Changing Landscape: Experiences and Regional Perspectives*. Washington/Covelo/ London : Island Press.Pica
- KANÉ Atoumane Mamadou, 2016, *Les unités pastorales : gérer les ressources à l'échelle de la communauté*, n° 73-74 — juillet 2016 – juin 2017 p 15-16.
- KIEMA André, 2002, *Ressources pastorales et leurs modes d'exploitation dans deux terroirs sahéliens du Burkina Faso*. Mémoire de DEA en gestion intégrée des ressources naturelles, IDR, Université Polytechnique de Bobo Dioulasso, Burkina Faso, 66p.
- KIEMA André. et al. 2015. Transhumance et gestion des ressources naturelles au Sahel : contraintes et perspectives face aux mutations des systèmes de productions pastorales, 18p.
- KOTHARI CR, 2004, *Research methodology, methods and techniques*, New Age International (P) Ltd publishers, 414 p.
- MENSAH Sabine, 2021, *Digitaliser la Filière Elevage pour les Femmes et les Jeunes au Burkina Faso*, url : (<https://www.uncdf.org/fr/article/6712/digitaliser-la-filiere-elevage-pour-les-femmes-et-les-jeunes-au-burkina>).
- Ministère de Ressources Animales, 2010, *Cahier des charges spécifique de la zone pastorale de Sidéradougou*, rapport, 38 p.
- MJDHPC, 2016. Manuel de prévention et de gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs, 90 p
- MORMONT Marc, 2006, « Conflit et territorialisation » ; *Géographie, économie, Société*, Vol 8 p 299-318.
- NADER Philippe Bou, 2018, « Le changement climatique comme multiplicateur de conflits armés dans les Champs, Mars 2018/1(N° 30 + Supplément) », *éditions presses de Sciences Po*, p 449 à 456.
- NYACHIEO John, 2016, *Pratiques prometteuses pour l'appui à la gestion des ressources en eau dans les régions pastorales*, agriculture and Food Security Network, www.sdc-foodsecurity.ch, 7 p.
- OUÉDRAOGO Blaise, 2015, *Stratégie d'adaptation des agropasteurs à la variabilité climatique dans le bassin versant de Yakouta (Burkina Faso)*, Thèse de doctorat de géographie, Université de Ouagadougou, 257 p.
- PLANCHENAU Dominique, 1987, *L'élevage*, 13 p.
- PRAPS, 2021, *Avant-projet de plan d'aménagement et de gestion de la zone pastorale d'Ekeou*, rapport, 103p.

RANGÉ Charline, MAGNANI Sergio Dario, ANCEY Véronique, 2020, « Pastoralisme et insécurité » en Afrique de l'Ouest, Du narratif réifiant à la dépossession politique, *Revue internationale des études du développement*, 2020/3 (N° 243), pages 115 à 150.

RENARD Martin, 2010, *Vulnérabilités des populations pratiquant l'élevage et gestion des ressources naturelles pastorales, la commune de Djougou au Bénin*, Master 1 de Géographie Université Toulouse II Le Mirail, 68 pages.

SONTIÉ Fatoumata, 2004, *Etude des conflits autour de la ressource eau dans la région de Diarradougou et Bama (Vallée du Kou)*, Mémoire de fin d'études, EIER, Burkina Faso, 66 p.

SOW Abdoul Aziz, 2023. *Les conditions d'intégration d'un accompagnement aux communes dans les politiques publiques : le cas du contexte agrosylvopastoral du Sahel (vallée du fleuve Sénégal) 2023*. Collection Recherche. Paris, Comité technique « Foncier & développement » (AFD-MEAE). 49 pages.

SP/ONAPREGECC, 2021. Rapport annuel de l'observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires (ONAPREGECC), années 2020-2021, 47 p.

TOURÉ Oussouby, 2004, *Impact des lois pastorales sur la gestion équitable et durable des ressources naturelles en Guinée*, rapport, 126 p.

WIM Marivoet, SALL Leysa Maty, 2019, *Cartographie de l'adéquation relative des infrastructures d'élevage pour mieux orienter les politiques d'investissement*, rapport, 15p.

YAMEOGO Lassane, OUEDRAOGO Blaise, SODORE Abdoul Azise, SOMDA Nanwin Béore, 2021, « Dynamique de l'occupation des terres et conflictualité dans la commune de la Komienga, Burkina Faso », *GéoVision, Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales*, N° 006_Volume 2, p 240-259.

ZOUNGRANA Tanga Pierre, 1988, *Stratégies et adaptations paysannes face aux traditions et au changement dans le Moogo central (Burkina Faso)*, Thèse de Doctorat, Université Lumière-Lyon 2, 361 p.

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

1- Contexte, Justification et Objectifs du journal

Le développement des territoires ruraux est une préoccupation prise en compte par de nombreux organismes internationaux que nationaux à travers les projets et programmes de développement.

En Afrique, le défi du développement est indissociable du devenir des espaces ruraux. Les territoires ruraux sont caractérisés par d'importantes activités rurales qui influencent sur la dynamique du monde rural et la restructuration des espaces ruraux.

En effet, de profondes mutations s'observent de plus en plus au sein du monde rural à travers les activités agricoles et extra agricoles. Des innovations s'insèrent dans les habitudes traditionnelles des ruraux. Cela affecte sans doute le système de production des biens et services et les relations entre les villes et campagnes.

Ainsi, dans ce contexte de mutation sociétale, de nouvelles formes d'organisation spatiale s'opèrent. Ces nouvelles formes dénotent en partie par les différents modes de faire-valoir. Aussi, plusieurs composantes environnementales sont-elles impactées et nécessitent donc une attention particulière qui interpelle aussi bien les dirigeants politiques, les organismes non étatiques et les populations locales pour une gestion durable des espaces ruraux.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation, le développement à la base implique toutes les couches sociales afin d'amorcer réellement le développement. Ainsi, la femme rurale, à travers le rôle qu'elle joue dans le système de production de biens et services, mérite une attention particulière sur le plan formation, information et place dans la société en pleine mutation.

Enfin, en analysant le contexte socioculturel et l'évolution de la croissance démographique que connaissent les campagnes, les questions d'assainissement en milieu rural doivent de plus en plus faire l'objet des préoccupations majeures à tous les niveaux de prises de décision afin de garantir à tous un cadre de vie sain et réduire l'extrême pauvreté en milieu rural.

Le premier numéro du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREA) s'inscrit dans la logique de parcourir de façon profonde tous les aspects liés au monde rural. A ce titre, les axes thématiques prioritaires ci-après seront explorés.

Axe 1 : Dynamique des espaces ruraux et Aménagement de l'espace rural

- ✓ Mutations spatiales et dynamique des espaces ruraux ;
- ✓ Gestion du foncier rural et environnementale ;
- ✓ Climat, aménagements hydroagricoles ;
- ✓ SIG et gestion des territoires ruraux ;
- ✓ Gouvernance et planification des espaces ruraux.

Axe 2 : Economie rurale

- ✓ Activités agricoles et sécurité alimentaire ;
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Artisanat rural ;
- ✓ Territoires, mobilité et cultures.

Axe 3 : Genre et développement rural

- ✓ Femmes et activités rurales ;
- ✓ Développement local ;
- ✓ Echanges transfrontaliers dans les espaces ruraux ;
- ✓ Hygiène et assainissement en milieu rural.

2. Instructions aux auteurs

2.1. Politique éditoriale

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) publie des contributions originales en français ou en anglais dans tous les domaines de la science sociale.

Les contributions publiées par le journal représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) est semestrielle. Il apparaît deux fois par an, tous les six mois (juin et décembre).

2.2. Soumission et forme des manuscrits

Le manuscrit à soumettre au journal doit être original et n'ayant jamais été fait objet de publication au paravent. Le manuscrit doit comporter les adresses postales et électroniques et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Ce manuscrit soumis au journal doit impérativement respecter les exigences du journal.

La période de soumission des manuscrits est de : 10 février au 10 mars 2024.

Retour d'évaluation : 10 avril 2024.

Date de publication : 15 juin 2024.

Les manuscrits sont envoyés sur le mail du journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) à l'adresse: journalgrad35@gmail.com avec copie à Monsieur Moussa GIBIGAYE <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

2.2.1. Langue de publication

J_GRAD publie des articles en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots clés doivent être donnés dans deux langues (anglais et français).

2.2.2. Page de titre

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

- Le titre de l'article est en corps 14, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après le titre (format > paragraphe > espace après : 12 pts).
- Les noms et prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et centré et en italique.
- Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 italique et alignés à gauche.

2.2.3. Résumé

Le résumé comporte de 250 à 300 mots et est présenté en Français et en Anglais. Il ne contient ni référence, ni tableau, ni figure et doit être lisible. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et « Conclusions ». Le résumé est accompagné d'au plus 05 mots-clés. Le résumé et les mots-clés sont composés en corps 9, en italique, en minuscule et justifiés.

2.2.4. Introduction

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été réalisée. Elle doit permettre au lecteur de juger de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

2.2.5. Corps du sujet

Le corps du texte est structuré suivant le modèle IMReD. Chacune des parties joue un rôle précis. Elles représentent les étapes de la présentation.

2.2.5.1 Introduction

L'introduction doit indiquer le sujet et se référer à la littérature publiée. Elle doit présenter une question de recherche.

L'objectif de cette partie est de mettre en avant l'intérêt du travail qui est décrit dans l'article et de justifier le choix de la question de recherche et de la démarche scientifique.

2.2.5.2 Matériel et méthodes

Cette partie doit comprendre deux volets : présentation succincte du cadre de recherche et l'approche méthodologique adoptée.

2.2.5.3 Résultats

Les résultats sont présentés sous forme de figures, de tableaux et/ou de descriptions. Il n'y a pas d'interprétation des résultats dans cette partie. Il faut particulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance inutile entre le texte et les illustrations (tableaux ou figures) ou entre les illustrations elles-mêmes.

2.2.5.4 Discussion

La discussion met en rapport les résultats obtenus à ceux d'autres travaux de recherche. Dans cette partie, on peut rappeler l'originalité et l'intérêt de la recherche. A cet effet, il faut mettre en avant les conséquences pratiques qu'implique cette recherche. Il ne faut pas reprendre des éléments qui auraient leur place dans l'introduction.

2.2.6 Conclusion

Cette partie résume les principaux résultats et précise les questions qui attendent encore des réponses.

Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne simple, sans césure dans le texte, avec un alinéa de première ligne de 5 mm et justifié (Format > paragraphe > retrait > 1ère ligne > positif > 0,5 cm). Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe (format > paragraphe > espace après : 6 pts). Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm.

- Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale
- La hiérarchie et le format des titres seront les suivants :

Titre de premier ordre : (1) MAJUSCULE GRAS justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) Minuscule gras justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) Minuscule gras italique justifié à gauche

Titre de 4ème ordre : (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

2.2.7. Rédaction du texte

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes, en évitant les répétitions.

2.2.8. Remerciements

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

2.2.9. Références

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'Auteur, année de publication, pages citées);

Exemples :

1-Selon C. Mathieu (1987, p. 139) aucune amélioration agricole ne peut être réalisée sans le plein accord des communautés locales et sans une base scientifique bien éprouvée ;

2-L'autre importance des activités non agricoles, c'est qu'elles permettent de sortir les paysans du cycle de dépendance dans laquelle enferment les aléas de la pluviométrie (M. Gueye, 2010, p. 21) ;

3-K. F. Yao *et al.*, (2018, p.127), estime que le conflit foncier intervient également dans les cas d'imprécision ou de violation des limites de la parcelle à mettre en valeur. Cette violation des limites de parcelles concédées engendre des empiètements et des installations d'autres migrants parfois à l'issue du donateur.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2ndeéd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

2.2.10. Références bibliographiques

Article dans revue

GIBIGAYE Moussa, HOUINSOU Auguste, SABI YO BONI Azizou, HOUNSOUNOU Julio, ISSIFOU Abdoulaye et DOSSOU GUEDEGBE Odile, 2017, Lotissement et mutations de l'espace dans la commune de Kouandé. *Revue Scientifiques Les Cahiers du CBRST*, **12**, 237-253

Ouvrages, rapport

IGUE Ogunsola John, 2019, *les activités du secteur informel au Bénin : des rentes d'opportunité à la compétitivité nationale*, Paris, France, Karthala, 252 p.

Articles en ligne

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

Chapitre d'ouvrage

OFOUEME-BERTON Yolande, 1993, Identification des comportements alimentaires des ménages congolais de Brazzaville : stratégies autour des plats, in Muchnik, José. (coord.). *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, 1993, Paris, L'harmattan, 167-174.

Thèse ou mémoire :

FANGNON Bernard, 2012, *Qualité des sols, systèmes de production agricole et impacts environnementaux et socioéconomiques dans le Département du Couffo au sud-ouest du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, p.308

2.3. Frais d'inscription

Les frais de soumission sont fixés à 50.000 FCFA (cinquante mille Francs CFA).

Conformément à la recommandation du comité scientifique du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*), les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s'acquitter de leur frais de publication dès la première soumission sur la plateforme de gestion des publications du Journal. Les articles ne seront envoyés aux évaluateurs qu'après paiement par les auteurs des frais d'instruction et de publication qui s'élèvent à cinquante mille francs (50.000 F CFA) par envoi RIA, MONEYGRAM ou par mobile money (**Préciser les noms et prénoms**) à **Monsieur SABI YO BONI Azizou** au numéro +229 97 53 40 77 (WhatsApp). Le reçu doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante <journalgrad35@gmail.com> avec copie à **Monsieur Moussa GIBIGAYE** <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

2.4. Contacts

Pour tous autres renseignements, contacter l'une des personnes ci-après,

- Monsieur Moussa GIBIGAYE +229 95 32 19 53
- Monsieur FANGNON Bernard +229 97 09 93 59
- Monsieur SABI YO BONI Azizou +229 97 53 40 77